



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ D'ABITIBI-EST VILLE DE MALARTIC

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la
Ville de Malartic du mercredi, 13 décembre 2025, tenue au 901, rue
Royale, à Malartic, à 11 h 33**

M. le maire, Martin Ferron, préside la séance.

Sont aussi présents :

Mme Sylvie Daigle, conseillère, district 1
Mme Catherine Larivière, conseillère, district 2
M. Jude Boucher, conseiller, district 3
M. Daniel Magnan, conseiller, district 5
M. Frédéric Provencher, conseiller, district 6

Est absente :

Mme Manon Champagne, conseillère, district 4

Sont également présents :

Me Gérald Laprise, directeur général
Mme Caroline Chrétien, directrice générale adjointe
M^e Kathy Gauthier, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum (art. 321, L.C.V.) et déclare la séance ouverte.

**RÉSOLUTION
2025-12-388**

1.0. - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour ci-dessous;

Adoptée.

ORDRE DU JOUR

- 1.0.- Adoption de l'ordre du jour;
- 2.0.- Présentation et dépôt du projet de *Règlement imposant les taux des différentes taxes foncières sur les immeubles de la Ville de Malartic pour l'année 2026*;
- 3.0.- Présentation et dépôt du projet de *Règlement concernant l'imposition des taxes annuelles pour les services d'aqueduc, d'assainissement des eaux ainsi que pour la collecte et le traitement des ordures pour l'année 2026*;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

- 4.0.- Présentation et dépôt du projet de *Règlement concernant la tarification des biens, services et frais pour l'exercice financier 2026 de la Ville de Malartic*;
- 5.0.- Avis de motion, présentation et dépôt du projet de *Règlement imposant une taxe municipale sur les bâtiments commerciaux vacants ou inexploités*;
- 6.0.- Mines Agnico Eagle Ltée – Autorisation de travaux d'exploration à impacts secteur de Malartic-Dubuissou;
- 7.0.- Nomination d'une greffière adjointe;
- 8.0.- Période de questions;
- 9.0.- Levée de la séance.

2.0.- Présentation et dépôt du projet de Règlement imposant les taux des différentes taxes foncières sur les immeubles de la Ville de Malartic pour l'année 2026

Le projet de *Règlement imposant les taux des différentes taxes foncières sur les immeubles de la Ville de Malartic pour l'année 2026* est présenté et déposé en conformité avec la loi. Avis est donné par Mme la conseillère Catherine Larivière, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil.

3.0.- Présentation et dépôt du projet de Règlement concernant l'imposition des taxes annuelles pour les services d'aqueduc, d'assainissement des eaux ainsi que pour la collecte et le traitement des ordures pour l'année 2026

Le projet de *Règlement concernant l'imposition des taxes annuelles pour les services d'aqueduc, d'assainissement des eaux ainsi que pour la collecte et le traitement des ordures pour l'année 2026* est présenté et déposé en conformité avec la loi. Avis est donné par M. le conseiller Daniel Magnan, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil.

4.0.- Présentation et dépôt du projet de Règlement concernant la tarification des biens, services et frais pour l'exercice financier 2026 de la Ville de Malartic

Le projet de *Règlement concernant la tarification des biens, services et frais pour l'exercice financier 2026 de la Ville de Malartic* est présenté et déposé en conformité avec la loi. Avis est donné par M. le conseiller Frédéric Provencher qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil.

5.0.- Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement imposant une taxe municipale sur les bâtiments commerciaux vacants ou inexploités

Un avis de motion est donné par M. le conseiller Jude Boucher qu'il sera présenté à une séance ultérieure de ce conseil, un projet *Règlement imposant une taxe municipale sur les bâtiments commerciaux vacants ou inexploités*.



No de résolution
ou annotation

**Retrait de monsieur
Frédéric Provencher**

**RÉSOLUTION
2025-12-389**

**Retour de monsieur
Frédéric Provencher**

**RÉSOLUTION
2025-12-390**

6.0.-

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

M. le conseiller Frédéric Provencher se retire de la table du conseil, le tout en conformité avec les dispositions légales applicables pour ce sujet.

Mines Agnico Eagle Ltée – Autorisation de travaux d’exploration à impacts secteur de Malartic-Dubuisson

CONSIDÉRANT QUE la société Mines Agnico Eagle Ltée souhaite collecter des informations et accéder à des terrains appartenant à la Ville de Malartic afin de réaliser une évaluation environnementale de site (ÉES) – Phase 1 dans le cadre du projet minier Marban;

CONSIDÉRANT QUE la société a transmis à la Ville la localisation des travaux d’exploration à impacts (ATI) projetés dans les secteurs de Malartic et de Dubuisson pour les deux prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE l’un des terrains visés par ces travaux appartient à la Ville de Malartic;

CONSIDÉRANT QUE la société sollicite l’autorisation de la Ville afin d’accéder au terrain municipal pour la réalisation des travaux d’exploration à impacts, notamment afin de pouvoir entamer les opérations de déboisement et de débroussaillage avant la fin de l’année 2025;

CONSIDÉRANT QU’à cet effet, la Ville doit signer les formulaires d’autorisation transmis par ladite société;

CONSIDÉRANT QU’à cet effet, la Ville doit autoriser la société à entamer les opérations de déboisement et de débroussaillage avant la fin de l’année 2025;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D’AUTORISER M^e Kathy Gauthier, greffière, à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, les formulaires relatifs à la demande d’autorisation visant l’accès aux terrains municipaux, la collecte d’information, la visite des lots en lien avec l’étude environnementale Phase 1

D’AUTORISER la société à entamer les opérations de déboisement et de débroussaillage avant la fin de l’année 2025 pour la réalisation de ses travaux d’exploration à impacts, dans le cadre du projet minier Marban;

Adoptée.

M. le conseiller Frédéric Provencher reprend son siège à la table du conseil.

Nomination d’une greffière adjointe

CONSIDÉRANT QU’il y a lieu de nommer une personne pour agir à titre de greffière adjointe en cas d’absence ou d’empêchement de la greffière;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE NOMMER madame Audrey Bourque pour agir à titre de greffière adjointe de la Ville de Malartic en cas d’absence ou d’empêchement de la greffière;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

D'AUTORISER le versement à madame Audrey Bourque d'une prime de
10 % pour toute période d'absence ou d'empêchement de la greffière;

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé à 11 h 38

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE CLORE la présente séance.

Adoptée.

MARTIN FERRON
MAIRE

M^e KATHY GAUTHIER
GREFFIÈRE